

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande de moratoire pour l'éolien. Nous tenons à vous faire part de notre avis sur ce sujet, qui rejoint par beaucoup d'aspects, votre écrit.

En effet, notre département en particulier a largement contribué à l'implantation de fermes éoliennes depuis le début des années 2000. Fortement exposé aux vents, il est logique que notre territoire attire les investisseurs dans cette énergie renouvelable. De plus, la baisse des dotations de l'Etat a fait miroiter chez bon nombre de maires, des possibilités de finances nouvelles avec l'implantation de ces mâts et l'apport de taxes qui y sont liés. Cependant, cette situation ne saurait justifier les dérives et le développement sans contrôle.

Comme vous le signalez si justement, l'implantation de l'éolien ne doit pas se faire contre le développement harmonieux des territoires et contre la préservation de notre patrimoine naturel et historique. Point trop n'en faut.

De même, bien souvent, les industriels de l'éolien laissent espérer des retombées financières qui sont localement bien moindres qu'attendues, alors qu'eux-mêmes profitent grassement du système. A ce niveau, seule une prise en compte de l'investissement citoyen permettrait des retombées réelles sur nos communes et nos cantons.

Ainsi, fort de ce constat, nous pensons que le développement de l'éolien ne peut pas se poursuivre en l'état. Nous sommes favorables à une meilleure prise en compte de l'environnement et de réels débats citoyens, dans lesquels tous ceux qui ont à voir avec la décision puissent être consultés et entendus.

Nous sommes ouverts donc aux échanges avec votre collectif avec lequel nous partageons des objectifs communs.

Muriel Cherrier et Christian Raynaud,
Candidats « Unis pour l'Aude » sur le canton de la Vallée de l'Orbiel.